

**Initiative populaire fédérale
«Pour une monnaie à l’abri des crises:
émission monétaire uniquement par la Banque nationale!
(Initiative Monnaie pleine)»**

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur la vérification des listes de signatures déposées le 1^{er} décembre 2015 à l’appui de l’initiative populaire fédérale «Pour une monnaie à l’abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine)»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d’un projet rédigé, l’initiative populaire fédérale «Pour une monnaie à l’abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine)» a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l’art. 139, al. 1, de la Constitution ayant été recueillies.
2. Sur 111 763 signatures déposées, 110 955 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d’initiative: Initiative «Monnaie pleine», Case postale 1017, 3000 Berne 23.

22 décembre 2015

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

¹ RS 161.1

² FF 2014 3589

Initiative populaire fédérale
«Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement
par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine)»

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	28 738	184
Berne	16 902	144
Lucerne	6 375	41
Uri	192	0
Schwyz	837	10
Obwald	182	0
Nidwald	284	0
Glaris	220	2
Zoug	1 129	0
Fribourg	879	3
Soleure	2 807	13
Bâle-Ville	8 931	13
Bâle-Campagne	6 183	114
Schaffhouse	1 039	0
Appenzell Rhodes-Ext.	1 558	0
Appenzell Rhodes-Int.	175	0
Saint-Gall	9 157	55
Grisons	2 466	35
Argovie	7 413	72
Thurgovie	3 043	3
Tessin	4 198	82
Vaud	4 091	28
Valais	889	0
Neuchâtel	953	8
Genève	1 963	1
Jura	351	0
Suisse	110 955	808